**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

Face au manque de personnel éducatif, le foyer MDJ Inter Val suspend provisoirement ses activités

Confronté à de sérieuses difficultés de recrutement, le foyer MDJ Inter Val se voit dans l'obligation de suspendre l'accueil d'adolescent-es pour quelques mois. De concert avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse, l'institution profitera de cette période de fermeture pour adapter ses locaux vétustes et revoir son concept de prise en charge.

Depuis quelques mois, le foyer MDJ Inter Val fait face à d'importantes difficultés de recrutement de personnel éducatif. Dans l'impossibilité d'assurer des remplacements de manière durable, l'institution qui offre une douzaine de places à des adolescent-es en crise se voit dans l'obligation de fermer durant quelques mois. Cette décision a été prise conjointement entre la Maison des jeunes (MDJ), qui gère le foyer, et la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), son autorité de surveillance.
MDJ Inter Val n'acceptera plus de demandes de placements en observation dès le 10 octobre, et cessera l'entrée pour des séjours de protection, plus courts, dès le 31 octobre. Les 10 adolescent-es de 14 à 18 ans actuellement accueillis dans le foyer auront terminé leur accompagnement d'ici le 11 novembre, date à laquelle l'institution cessera complètement ses activités jusqu'à une réouverture courant 2024.
Avec l'appui de la DGEJ, l'association MDJ profitera de cette période de fermeture pour repenser entièrement l'organisation et le concept de prise en charge à la lumière de l'évolution des profils de jeunes nécessitant un encadrement soutenu en milieu semi-ouvert. Des travaux d'aménagement seront également entrepris pour remédier à la vétusté des locaux, construits en 1970, dans l'attente de leur rénovation complète d'ici quelques années.
Les collaborateurs-trices actuellement en poste resteront engagés par la MDJ et seront affectés à des missions diverses au sein de l'association durant toute la période de fermeture. S'agissant des futurs besoins en placements, la DGEJ évaluera au cas par cas chaque situation pour un placement soit dans une structure médicalisée, soit dans un foyer similaire dans un autre canton. Pour certains cas, une prise en charge individualisée et ambulatoire sera mise sur pied dans l'attente de la réouverture.

Difficultés récurrentes dans le secteur social

Le foyer MDJ Inter Val, ex-Centre pour adolescents de Valmont, a été rattaché à l’association MDJ en octobre 2021 et exerce depuis sous mandat de la DGEJ. Les difficultés de recrutement sont récurrentes dans le secteur, ici renforcées par la vétusté des locaux et la pénibilité du métier d’éducateur en milieu fermé, aux prises avec des jeunes en grande détresse qui requièrent une présence continue.

Plus largement, la situation de l’établissement Inter Val illustre la problématique des carences en ressources humaines dans tout le secteur social parapublic, notamment dans le domaine de la protection des mineurs. Plusieurs initiatives sont en cours à la DGEJ pour pallier ce manque et revaloriser les emplois. En février dernier, des mesures urgentes ont été adoptées par le Conseil d’Etat pour renforcer l’accueil et la formation des nouveaux collaborateurs-trices et faciliter la gestion des placements.

A l’approche des Assises du secteur parapublic, qui se tiendront le 24 novembre, l’Etat de Vaud réitère sa volonté d’améliorer les conditions de travail des professionnel-les dans ce milieu exigeant. Une enveloppe de 15 millions a été allouée à cette fin.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Manon Schick, directrice générale de l’enfance et de la jeunesse
Christophe Berthet, directeur de l’Association de la Maison des Jeunes